

BRETAGNE

ENTREPRISES

LE MAGAZINE DU MEDEF BRETAGNE

ACTUALITÉS
GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Hélyys, groupement multisectoriel au service de la performance des entreprises à Rennes et Vitré

TRIBUNE

Les MEDEF bretons
totalement
opposés
au VMR



GRANDE INTERVIEW

Patrick Martin,
président du MEDEF

ACTUALITÉ

Le MEDEF Bretagne au FEB

DOSSIERS

Les groupements d'employeurs
La gestion des risques

INTERVIEW CROISÉE

Présidents agroalimentaire et métallurgie

ZOOM SUR

Le MEDEF Ille-et-Vilaine
L'ABEA
à Fédération des Entreprises de Propreté

Mouvement
des Entreprises
de France
Bretagne



Xavier Colas
Directeur général d'Hélyys

Créé à Rennes en 2007 par des membres du Centre des Jeunes Dirigeants, le groupement d'employeurs Hélyys est aujourd'hui fort de 120 entreprises adhérentes. Il emploie 70 salariés à temps partagé. Explications du fonctionnement de ce type de contrat avec Xavier Colas, directeur général d'Hélyys.



Patrice Houizot
Président d'Hélyys

Pouvez-vous présenter le groupement d'employeurs Hélyys ?

La Coopérative d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique de Bretagne Atlantique, précédemment dénommée CERP Bretagne Nord, est née de l'initiative de 8 pharmaciens. Ils ont d'abord développé une activité au niveau local puis régional en Bretagne jusqu'aux années 90. A compter de 1992, la CERP s'est étendue au-delà de la Bretagne Nord, vers l'international. Elle s'est implantée dans les DROM-COM sur les territoires de la Réunion,

Mayotte, Hélyys a été créé en 2007 par des membres du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) qui avaient la volonté de doter le territoire rennais d'un outil pour l'emploi au service des TPE et PME. Il s'agit d'un groupement d'employeurs multisectoriel, qui s'adresse à tout type de structure, de la TPE - PME au grand groupe en passant par la start-up ou encore l'entreprise artisanale. Nous comptons 120 adhérents. Nous sommes majoritairement spécialisés sur des emplois de fonctions support et intervenons dans un rayon de 30 km autour de Rennes et sur le bassin de Vitré.



Nous sommes un acteur du territoire et avons à cœur de nous impliquer pour accompagner les entreprises localement et créer de l'emploi.



Quel est le principe d'un groupement d'employeurs ?

Notre cœur de métier consiste à mettre à disposition des salariés à temps partagé au sein des entreprises qui adhèrent à notre association. En fonction de leurs besoins, nous recrutons pour elles. Les salariés ainsi embauchés sont salariés du groupement, qui se charge de toute la partie RH. Les adhérents paient une cotisation annuelle de 300 euros HT, à laquelle s'ajoute une facturation en fonction du temps de présence effectif du salarié dans leur entreprise. Celle-ci est calculée selon un coefficient multiplicateur en fonction du taux horaire du salarié. Cela nous permet de définir la facturation qui comprend les charges patronales, les congés payés, et le service apporté par le groupement.

Pourquoi faire appel à un groupement d'employeurs ?

Une entreprise n'a parfois ni les moyens ni le besoin d'embaucher un salarié à temps plein. Il a simplement besoin d'un temps partiel, et en parallèle, une autre entreprise peut avoir ce même besoin. A nous de leur proposer un profil au juste temps et au juste coût.

Quel statut avez-vous et comment fonctionne Hélylys ?

Nous sommes une association loi 1901 et les entreprises adhèrent à notre groupement. L'association est gouvernée par un conseil d'administration, qui est composé de 15 sièges. Une équipe pilote de 6 salariés est également employée

chez Hélylys, dont certaines sont à temps partagé ailleurs, afin de gérer les 70 collaborateurs travaillant pour nos adhérents.

Quels sont les métiers les plus représentés au sein d'Hélylys ?

Les postes de gestion représentent 30 % des emplois : comptable, responsable administratif et financier, assistant de gestion, par exemple. Ensuite, 20 % de nos salariés sont des chargés de communication, 20 % occupent des postes dans les ressources humaines, et 20 % encore des fonctions de technicien ou responsable QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement). Le reste est assez varié. Nous employons par exemple une technicienne réseau informatique et une déléguée à la protection des données qui s'occupe de la RGPD. Nous pouvons construire tout poste.

Comment trouvez-vous les bons candidats ?

Notre approche ressemble à celle des cabinets de recrutement, à la différence que nous embauchons pour nous-mêmes, puisque les salariés sont salariés d'Hélylys. Nous y mettons donc une attention très forte.

Nous utilisons des jobboards, allons sur des salons, en organisons nous-mêmes, tissons des relations avec des partenaires de l'emploi comme France Travail ou Cap Emploi. Ensuite, nous recevons tous les candidats, les présentons à l'entreprise, que nous accompagnons lors de l'entretien.

Nous sommes dans une relation tripartite dès le départ.

Proposez-vous d'autres services ?

En effet, nous ne nous arrêtons pas au recrutement. Nous nous occupons par exemple de la formation de nos salariés tout au long de leur passage chez nous. En fonction des besoins de l'entreprise et du salarié, nous proposons en moyenne une formation tous les deux ans. Nous faisons également bénéficier les autres salariés de nos entreprises adhérentes de certaines de ces formations. En mutualisant, cela permet de réduire les coûts pour l'adhérent. Il peut s'agir de formations sur le droit social, la réglementation, la sécurité, la communication, par exemple.

Quels sont les avantages d'adhérer à un groupement d'employeur pour une entreprise ?

Notre modèle favorise le développement et la croissance des entreprises. Nous leur permettons de grandir en passant des étapes. Souvent, elles commencent par un temps partiel, puis elles augmentent petit à petit le temps de présence dans leur entreprise, et peuvent aller jusqu'à embaucher. 15 à 20 % de nos mises à disposition se transforment en CDI à temps plein chez un adhérent. C'est un peu comme une longue période d'essai ! Nous permettons aussi à nos adhérents de devenir plus performants. Par exemple, un artisan est souvent multifonctions : il fait du commerce, de la facturation, de la communication sur ses réseaux



sociaux, du recrutement. Pourtant, il serait plus judicieux pour lui qu'il se concentre sur le commerce et le management. Pour tout le reste, grâce à nous, il peut s'appuyer sur des experts dans d'autres domaines, il peut ainsi se recentrer sur son cœur de métier et rendre son entreprise plus performante.

Quels sont les avantages pour les salariés ?

Nos salariés apprécient en premier la variété des tâches qu'ils effectuent au cours d'une même semaine. Grâce au temps partagé, ils ne connaissent pas la routine. Ils apprécient aussi le fait de se sentir utiles en mettant leur expertise au service de nos adhérents. Ils peuvent bénéficier d'un temps de travail choisi. Certains veulent travailler quatre jours par semaine, et c'est possible. Beaucoup y voient un système proche du free-lance,

puisqu'ils travaillent pour plusieurs entreprises, mais avec l'avantage d'être en CDI. Par ailleurs, nous recrutons beaucoup de profils seniors, parce qu'il faut une certaine expérience pour réussir à s'intégrer rapidement et maîtriser plusieurs postes. L'âge est chez nous, tout, sauf un frein ! Nos salariés ont en moyenne 42 ans.

Quels sont les enjeux auxquels vous êtes confrontés ?

Beaucoup d'entreprises ne nous connaissent pas encore. Notre principal enjeu est de nous rendre visibles, car nous sommes capables de fournir le double ou le triple d'entreprises en salariés. Nous nous appuyons sur le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs de Bretagne (CRGE) pour mutualiser nos réflexions et mieux communiquer. Nous sommes une vingtaine de groupements

du Grand Ouest et nous nous réunissons tous les mois. Pour promouvoir notre système d'emploi auprès des ministères, nous adhérons également au Syndicat National des Groupements d'Employeurs (SNGE).

Quels sont vos liens avec le MEDEF Bretagne ?

Le MEDEF Bretagne siège à notre conseil d'administration, en la personne de Frédéric Duval son délégué général. : Les MEDEF Bretagne et Ille-et-Vilaine bénéficient ou ont bénéficié d'ailleurs de nos services en recourant à des salariés à temps partagé et mettent en avant nos solutions. Hélylys de son côté participe aux événements et débats organisés par le MEDEF. Nous sommes un acteur du territoire et avons à cœur de nous impliquer pour accompagner les entreprises localement et créer de l'emploi. ■